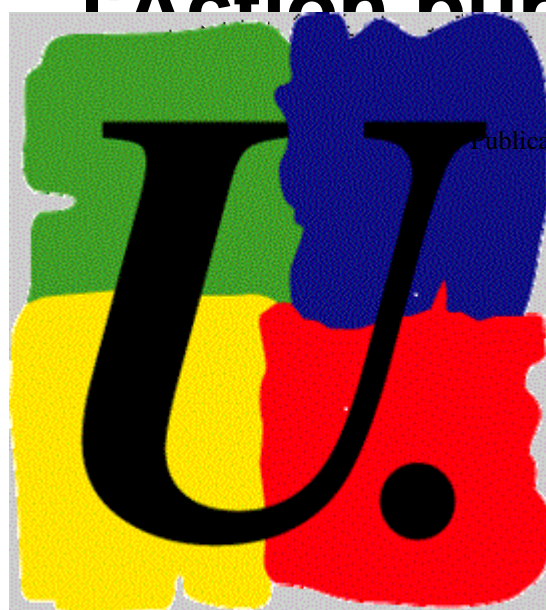




Extract of FSU-95 Val d'Oise

<http://fsu95.fsu.fr/Communique-FSU-Les-Lilas-le-5-juillet-2017-La-FSU-demande-un-Grenelle-de-l.html>

Communiqué FSU - Les Lilas le 5 juillet 2017 La FSU demande un Grenelle de l'Action publique



Publication date: mercredi 5 juillet 2017

Copyright © FSU-95 Val d'Oise - Tous droits réservés

FSU - 95

-* Communiqué FSU - Les Lilas le 5 juillet 2017

-* La FSU demande un Grenelle de l'Action publique

La FSU a écouté avec la plus grande attention les discours du Président de la République et du Premier ministre devant le Congrès et l'Assemblée nationale.

Parmi les différents sujets évoqués, il en est un qui ressort comme un leitmotiv de l'action à venir du gouvernement : la baisse des dépenses publiques avec comme corollaire une remise en cause des missions actuelles de l'État et des collectivités locales.

Dans son discours, largement inspiré par l'audit de la Cour des comptes, le Premier ministre, est resté dans le flou quant aux montants des différentes mesures envisagées.

La FSU s'inscrit en faux contre l'idée selon laquelle la dépense publique serait « une addiction française » dont il conviendrait de se désintoxiquer. La France n'est pas « malade » de ses services publics bien au contraire. Faut-il rappeler qu'aux dires de tous les observateurs internationaux, elle a surmonté une partie de la crise sociale et économique grâce à eux ? De l'attitude exemplaire et du service rendu par les agents publics au moment des attentats ?

Il convient donc de changer de paradigme : l'action publique ne peut pas être réduite au moins d'État, au moins d'investissement par les collectivités mais doit être interrogée du point de vue des conditions d'adaptabilité de la puissance publique pour répondre aux nouveaux enjeux et défis à relever par notre société.

Qu'il s'agisse d'Éducation, de santé, de transport, de logement...et de bien d'autres dépenses publiques il s'agit là d'investissements qui participent à la création des richesses dans notre pays, à son rayonnement, et non dans un gaspillage qu'il conviendrait sans cesse de dénoncer. Et il est nécessaire de continuer d'agir pour garantir la justice sociale, l'égalité d'accès aux droits, la cohésion des territoires, y compris ceux d'outre-mer, et pour relever les défis économiques, sociaux, écologiques et technologiques...

La FSU alerte sur les conséquences des projets gouvernementaux avec de nouvelles dégradations dans l'accès aux droits fondamentaux des citoyens sur l'ensemble du territoire.

Comment afficher des objectifs de formation en annonçant la suppression de 120 000 postes dans la Fonction publique ? Comment réaliser l'égalité sur le territoire en s'attaquant en premier lieu à la fonction publique territoriale, en y supprimant 70 000 postes ? Les services sont aujourd'hui exsangues et les agents soumis à des dégradations de leurs conditions de travail les empêchant parfois de mener leurs missions au mieux pour les usagers.

La FSU alerte également sur les conséquences néfastes des mesures d'austérité salariale envisagées pour plus de 5 millions d'agents de la Fonction publique. Les agents viennent de subir 6 années de gel avec une perte importante de leur pouvoir d'achat. Il faut aujourd'hui poursuivre dans la première revalorisation engagée en 2016.

L'action politique programmée par le gouvernement pour l'action publique à venir relève donc d'un enjeu majeur. Elle nécessite un débat qui va bien au-delà de la seule Conférence des territoires ou des États généraux des comptes de la Nation.

Pour la FSU, rénover le modèle social nécessite de s'entendre sur les besoins auxquels l'État et les Collectivités locales doivent répondre, sur les défis qui nécessitent leurs interventions, sur les manières d'y parvenir et sur les moyens qui doivent y être affectés. Pour la FSU, il s'agit de conforter le rôle de la fonction publique.

C'est pourquoi, la FSU demande au gouvernement d'organiser un « Grenelle de l'action publique ». Celui-ci pourrait se décliner selon 3 axes :

- " les missions dévolues à la Fonction publique,
- " le rôle assigné aux agents,
- " la programmation budgétaire pour réaliser ces objectifs intégrant la question d'une nécessaire réforme fiscale et la lutte contre la fraude fiscale.